

Le 3 décembre 2018

**Province de Québec
Ville de Rimouski**

Le **LUNDI** trois décembre deux mille dix-huit, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 20 h 03, sont présents :

Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Virginie Proulx, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Grégory Thorez, Jocelyn Pelletier, Karol Francis, Simon St-Pierre et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Marc Parent.

Monsieur Claude Périnet, directeur général, mesdames Monique Sénéchal, greffière, Karine Desrosiers, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection et monsieur Sylvain St-Pierre, directeur des ressources financières et trésorier, sont également présents.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Le directeur du Service des ressources financières et trésorier, monsieur Sylvain St-Pierre, procède à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2019. Des explications sont fournies sur la nature des revenus et des dépenses anticipés pour l'année 2019, pour l'atteinte d'un budget équilibré de 87 426 000 \$. Monsieur St-Pierre explique les contraintes budgétaires et les autres éléments ayant une incidence sur l'augmentation des dépenses pour l'année 2019 comparativement à l'année 2018. Il traite également des nouveautés pour l'année 2019, soit le complexe sportif Desjardins et le fonds affecté aux projets écoresponsables. Il présente ensuite l'évolution du compte de taxes moyen pour l'année 2019 par rapport à 2018 ainsi que le positionnement de la Ville de Rimouski pour le compte de taxes moyen par rapport aux villes de 45 000 à 55 000 habitants.

Monsieur St-Pierre présente des tableaux comparatifs des taux de taxes et des diverses tarifications apparaissant au compte de taxes pour les années 2018 et 2019. Il fait état des principaux défis et enjeux que la Ville devra surmonter au cours des prochaines années.

Cette présentation est précédée du discours de monsieur le maire Marc Parent, aux termes duquel il traite des faits saillants du budget 2019 et des orientations et actions qu'entend prendre et maintenir le conseil municipal pour la prochaine année.

2018-12-886

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT la présentation par le maire des prévisions budgétaires pour l'année financière 2019 représentant des revenus et des dépenses et éléments de la conciliation à des fins fiscales de 86 005 000 \$;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Rimouski pour l'année financière commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire, assisté du directeur du Service des ressources financières et de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, répond aux questions qui lui sont adressées par deux citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir traité les sujets à l'ordre du jour, monsieur le maire lève la séance à 21 h 02.

Marc Parent, maire

Julien Rochefort-Girard, assistant-greffier